

MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR
(Hautes-Alpes)



« *Nihil nisi a numine* »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 MAI 2016

L'an deux mil seize le dix-neuf du mois de MAI à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 13 Mai 2016, sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Béatrice ALLOSIA, M. Roland BERNARD, Mme Emilie DROUHOT, M. Paul DAVIN, Mme Marie-Andrée FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Philippe GONDRE, M. Benoît GOSSELIN, M. Dominique GOURY, Mme Nathalie LAJKO, Mme Martine MARC, Mme MILLON Florence, M. Pierre-Yves MOTTE, Mme Emmanuelle PELLEGRIN, Mme Marion PELLEGRIN et M. Carmine ROGAZZO.

Etaient absents et représentés : Mme Marie-Anne MANAUD ayant donné pouvoir à Mme Emilie DROUHOT, M. Christian PARPILLON ayant donné pouvoir à M. Pierre-Yves MOTTE.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Marion PELLEGRIN

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'EXTENSION DU CENTRE SOCIAL

Le maire rappelle à l'assemblée que le club des Aînés organise régulièrement des activités dans la salle du rez de chaussée du centre social, ces animations permettent d'être un lieu de rencontres et d'échanges pour les seniors et favorisent ainsi le développement des liens sociaux.

Le maire présente aux conseillers le projet d'extension du centre social et la mise aux normes handicapés. Le coût des travaux est estimé à 104.290 € HT.

Le maire propose de demander des subventions auprès de la CARSAT et de différents partenaires financiers.

A l'unanimité, le CONSEIL MUNICIPAL :

- **APPROUVE** le projet d'extension et de mise aux normes handicapés du centre social ;
- **DECIDE** de solliciter des subventions ou aides financières auprès de la CARSAT et de différents partenaires financiers.

Ainsi fait et délibéré le 19 Mai 2016

Membres en exercice :	19
Membres présents :	17
représentés	2
Pour :	19
Abstention :	0
Contre :	0

PREFECTURE DES HAUTES-ALPES
ARRIVEE
09 JUIN 2016
Bureau du Courrier N°1

Pour copie conforme

Le Maire,
Laurent DAUMARK

